



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 26 MARS 2022 À 10 H 30

ORDRE DU JOUR Rapport moral
 Rapport d'activité
 Approbation des comptes 2021
 Renouvellement du Conseil d'Administration
 Questions diverses

Pour faciliter l'organisation, faites nous savoir si **OUI** ou **NON** vous serez présent.

ATTENTION : Seuls les adhérents 2021 ou 2022 peuvent assister à l'Assemblée générale.
Pour des raisons d'organisation vos adhésions et/ou pouvoir doivent nous parvenir avant le 22 mars 2022.

La présidente

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale, votez avec cette procuration.

Je soussigné(e).....

donne, par la présente procuration, pouvoir à

M. / Mme

de me représenter et de voter en mes lieu et place, lors de l'AG ordinaire de l'URDLA du 26 mars 2022.

Pour être valable, cette procuration doit parvenir à l'URDLA avant le 22 mars 2022 (document à nous retourner par mail ou par la poste)

Bon pour pouvoir
(date et signature)